





# Madeleine et les plantes grimpantes

texte et dessins  
May Angeli



ISBN N. 978-2-9531501-8-6

Madeleine et les plantes grimpantes © May Angeli

© Qupé éditions 2021

relecture : Amandine Farges

conception : Hana Zec, Maxime Boin et Federico Fazzi

Qupé éditions



## Yaël Haddad

*Journaliste paysagère*

Lorsque May Angeli m'a demandé si je voulais bien écrire un petit texte introductif à cet ouvrage, je n'ai pas hésité longtemps !

D'abord, parce que je suis une « inconditionnelle » de tout ce qu'elle fait depuis de nombreuses années. Grâce à ma mère qui la connaît de longue date, j'ai côtoyé son univers dès ma plus tendre enfance, lu les albums qu'elle a illustrés, ceux qu'elle a écrits et dessinés, j'ai visité son atelier, vu des expositions de ses travaux et accroché chez moi des tirages de gravures sur bois offerts au fil de nos rencontres...

Ensuite, parce que le thème m'intéresse particulièrement. Les plantes grimpantes sont des végétaux fascinants par leur façon de conquérir les espaces les plus improbables et par leur mode de croissance qui donne l'impression qu'elles sont indisciplinées, qu'elles ne se plieront pas facilement à l'autorité du jardinier. Elles apportent ainsi de la fantaisie dans des aménagements parfois un peu trop sages !

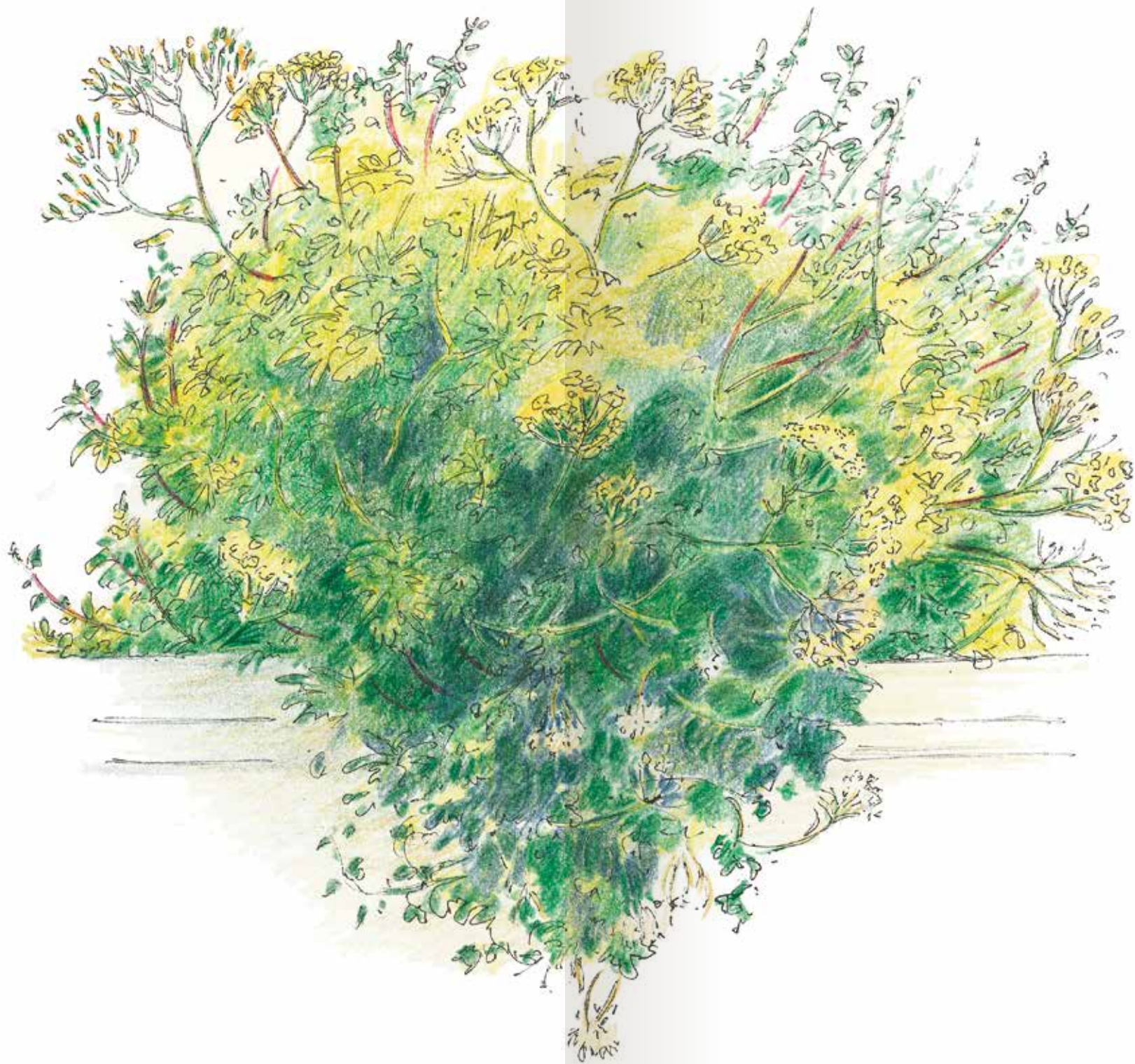


En outre, à l'heure d'une demande croissante des citoyens de disposer de plus de vert en ville et du renforcement des politiques de développement durable des territoires qui incitent à densifier la cité pour limiter l'extension urbaine, les grim-pantes représentent un groupe de plantes tout à fait intéressant pour conquérir, sans prendre beaucoup de place, façades de bâtiments, pignons aveugles, balcons et même trottoirs trop étroits pour accueillir des arbres.

Et puis, j'apprécie beaucoup la façon dont May Angeli a traité le sujet, en proposant des dessins inspirés des croquis qu'elle aime tant faire sur le vif, dans les rues, les jardins, les serres. Son travail est à la fois très poétique et très précis sur le plan botanique.

Enfin, c'est un juste retour des choses : il y a près de vingt ans, elle a accepté, sans hésitation non plus, de réaliser un dessin pour la couverture originale de mon travail de thèse de doctorat qui portait sur la gestion des arbres en ville...









Madeleine était sortie du tribunal rassurée et la plaignante déboutée. La vieille dame avait été convoquée devant le juge pour chapardage systématique de rameaux et de fleurs accrochés à la grille de celle qui avait porté plainte. De plus, elle faisait aboyer son chien et dérangeait ainsi les voisins. Elle était aussi accusée d'accepter l'aide de voyous connus dans le quartier... à son âge!

Madame le juge avait signifié fermement à Madeleine qu'on ne pouvait pas se servir comme cela n'importe où, n'importe comment, sous prétexte que "ce qui dépasse sur la voie publique appartient à tout le monde. Comme vous l'avait dit et répété votre mère". Dans la salle, on avait beaucoup ri. Une jeune femme l'avait attendue à la sortie. Elle s'était présentée.





Elle était institutrice dans le quartier, s'appelait Françoise et proposait d'aller boire quelque chose à la brasserie la plus proche. Madeleine avait accepté l'invitation.

Elle n'était pas pressée de rentrer chez elle, vivant seule dans son deux-pièces, avec balcon bien orienté au sud-ouest avait-elle insisté, "c'est bien pour mes cultures".

Assises face à face, les deux femmes avaient fait des commentaires appropriés sur la séance du tribunal, une bonne entrée en matière pour faire connaissance et qui permettait à Madeleine de parler d'un des grands bonheurs de sa vie, les jardins. Elle n'en avait jamais eu et avait, en quelque sorte, accaparé ceux des autres.